

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

BUDGET

Fermeture de la brigade de surveillance des douanes d'Hirson.

NOR : ECFD 1628152S

La directrice générale des douanes et droits indirects,

Vu l'article 50 du code des douanes,

Vu l'avis du comité technique de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Lille du 12 juin 2012,

Arrête :

Article unique. – La brigade de surveillance intérieure d'Hirson (direction régionale de Picardie) est fermée à compter du 31 décembre 2016.

Fait le 03 OCT. 2016

La directrice générale,



Hélène CROCQUEVIELLE